REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

AR Prefecture
005-200034502-20210217-2021_0027-DE
Reçu le 22/02/2021
Publié le 22/02/2021

Saint-Bonnet en Champsaur

« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 17 février 2021

L'an deux mille vingt et un le dix sept du mois de février à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 12 février 2021 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents :

M. Roland BERNARD, Mme Marie-Noëlle CHAIX, Mme Béatrice CLARY, Mme Aurélie DESSEIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie FESTA, M. Frédéric GAILLAND, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. GONSOLIN Christian, M. GONSOLIN Rémy, M. Dominique GOURY, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Nelly MARY, Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : M. Fabien FERRARO

Etaient absents et représentés : M. Fabien FERRARO ayant donné pouvoir à Laurent DAUMARK.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

1. APPROBATION DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET CULTUREL PSC

Monsieur le Maire
Rappelle que le projet scientifique et culturel (PSC) détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement pour une période d'au moins 5 ans. C'est un document qui définit les grandes orientations et les stratégies de la médiathèque en tenant compte de toutes ses missions.

Rappelle que l'ambition du programme scientifique et culturel est triple car :
- ✓ Il vise à définir les missions et les objectifs du futur établissement *(projet de rénovation extension de la médiathèque)* afin d'aboutir à un projet validé par tous ;
- ✓ Il se présente comme un outil d'aide à la décision ;
- ✓ Il permet de comprendre comment l'action municipale prend en compte les attentes et besoins du bassin de population.

Rappelle que ce document pivot présente d'abord un audit précis du territoire de rayonnement de la médiathèque de Saint-Bonnet-en-Champsaur tout en rappelant le fonctionnement actuel de l'établissement. Dans un second temps, il présente le projet de la future médiathèque sous diverses composantes telles que la surface, les collections, les publics concernés, les services proposés à la population et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Approuver le Projet Scientifique et Culturel (PSC) de la médiathèque de Saint-Bonnet-en-Champsaur ;

ARTICLE 2. Autoriser Monsieur le maire à conclure tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

AR Prefecture
005-200034502-20210217-2021_0027-DE
Reçu le 22/02/2021
Publié le 22/02/2021

Saint-Bonnet en Champsaur

« *Nihil nisi a numine* »

Membres en exercice :	**19**	**Pour :**	**19**
Membres présents :	**18**	**Abstention :**	**0**
Membres représentés :	**1**	**Contre :**	**0**

Transmis en Préfecture le : 22 FEV. 2021
Affiché ou publié le : 18 FEV. 2021

Ainsi fait et délibéré le 17 février 2021

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK